



**Association Canadienne de Vol Libre**  
**Hang Gliding & Paragliding Association of Canada**

Envoyez ce formulaire à [admin@acvl.ca](mailto:admin@acvl.ca)

**CERTIFICAT D'ASSURANCE DE SITE ET ÉVÉNEMENT**  
**FORMULAIRE DE DEMANDE**

Demandeur (la personne responsable)

Nom: \_\_\_\_\_

No. tél: \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_

No. membre ACVL: \_\_\_\_\_

Note: Le certificat d'assurance sera envoyé par courriel directement aux propriétaires.

**Noms des individus ou entités à paraître comme assurés complémentaires et leur courriel ou le courriel de leurs représentants:** (utiliser des noms légaux complets, pas d'abréviation, pas de surnom)

---

---

---

---

---

---

---

---

Je (demandeur signe ici) \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_



**Association Canadienne de Vol Libre  
Hang Gliding & Paragliding Association of Canada**

**CERTIFICAT D'ASSURANCE SITE/ÉVÉNEMENT  
Informations**

L'ACVL/HPAC exige que toute émission de certificat d'assurance-responsabilité doit respecter les conditions suivantes:

Tous les libéristes participant à un événement ou une démonstration ou qui volent à un site ou endroit où l'assurance est fournie par l'ACVL doivent:

- a) être sociétaires assurés de l'ACVL/HPAC et
- b) avoir signé la décharge de responsabilité.

L'ACVL/HPAC s'attend à ce qu'un effort raisonnable soit fait par le demandeur pour respecter ces lignes directrices.

Les certificats d'assurance ne sont émis qu'après réception d'un formulaire de demande (page précédente).

**EXIGENCES POUR ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX**

Les organisateurs de compétitions, de rencontres ou de démonstrations doivent s'assurer que:

- a) faire une demande de permis (ou une dispense) adressant la sécurité des événements aériens spéciaux
- b) si applicable, émettre un NOTAM (voir formulaire sécurité ACVL C-11) et/ou
- c) si applicable, que les compétiteurs (ou l'organisateur) déposent un avis de vol de distance <<HAGAR>> au centre d'information de vol (CIV) le plus proche.

**Droit du certificat: Il n'y a aucun droit à payer pour l'obtention des certificats de site et événements spéciaux.**

*Tous les formulaires et informations supplémentaires sont disponibles auprès de l'administrateur de l'ACVL/HPAC ou dans le site internet.*